

# Pleine Nature

## RAID MULTISPORTS



### Correspondants des comités :

44 - Pierre-Yves GAUTIER – collège Notre Dame LA MONTAGNE  
Nicolas LERAY – lycée Briacé LE LANDREAU  
72 - Christophe PREMARTIN – lycée St Charles Ste Croix LE MANS

### Correspondant territorial et National

Pierre-Yves GAUTIER

### NATURE DE L'ACTIVITÉ RAID

**Le Raid Multisports est une discipline sportive composée d'un enchaînement d'au moins trois activités de déplacement en milieu naturel.**

**Cette discipline ludique et variée peut se pratiquer quel que soit son niveau mais nécessite de la part des concurrents une bonne condition physique et une autonomie dans la gestion de leurs efforts. Les valeurs éducatives du raid sont fortes : la polyvalence, l'autonomie, le dépassement de soi, la stratégie, l'esprit d'équipe...**

Principe : Compétition par équipe de 3 obligatoirement mixte (une fille ou un garçon au minimum par équipe). Progression obligatoirement en patrouille de 3, sauf épreuves en relais. Enchaînement de sections variées, telles que VTT, course d'orientation, run and bike, trail, canoé, tir à la carabine laser, épreuves surprises... Au sein des activités, modalités de progression au choix de l'organisateur : suivi d'itinéraire, mémo, orientation, road book, ordre imposé, course au score...

Carnet de route : Le déroulement et la nature précise des épreuves vous seront communiqués ultérieurement sur le site de l'UGSEL Pays de La Loire. Deux semaines avant la compétition, le carnet de route est disponible en ligne.

Catégories : BF/BG – MF/MG – CJF/CJG

### Championnat Territorial en deux journées

**1<sup>ère</sup> manche : le mercredi 11 octobre 2023 - reportée au 27 mars 2024**

Lieu : Bois Meur Avaugour à Saint Péver (22). Compétition inter-régionale dans le territoire Bretagne.

Horaires : de 9h30 à 17h30

Responsable de la co-organisation : Pierre-Yves GAUTIER – pierre-yves.gautier@hotmail.fr - Tél : 06 32 04 77 97

Equipe organisatrice : CST APPN Bretagne

**2<sup>nde</sup> manche : le mercredi 13 mars 2024**

Lieu : L'île aux Sports, au Mans (72).

Horaires : de 9h30 à 17h30

Responsable de la compétition : Christophe PREMARTIN - christophe.premartin@wanadoo.fr - Tél : 06 75 14 46 52

Equipe organisatrice : Equipe EPS, lycée Saint Charles-Sainte Croix, 25 rue Antoine de Saint Exupéry, 72000 Le Mans

### ASPECTS REGLEMENTAIRES

Règlements généraux et spécifiques 2023-2024 : Consultables sur [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)

Lors des manches territoriales, les organisateurs peuvent être amenés à adapter des points de règlement.

**ÉDUCUER... TOUT UN SPORT !**

## INSCRIPTIONS

Inscriptions en ligne à faire sur Usport.

Circulaires d'information et carnets de route mis en ligne sur le site UGSEL Pays de La Loire, rubrique Raid.

## PRÉREQUIS

- Avoir une bonne condition physique
- Avoir déjà pratiqué la course d'orientation et maîtriser les rudiments de l'orientation.
- Savoir nager
- Être capable d'effectuer des réparations de base (crevaisin, ...)
- Être capable d'envoyer par SMS une position GPS
- Avoir pris connaissance du carnet de route et des modalités d'épreuves (roadbook, carte aérienne, fléché allemand...).

## MATERIEL

### Equipement collectif obligatoire par équipe :

- ✚ 2 VTT en bon état de marche par équipe de 3
- ✚ Plusieurs serres flex pour les plaques VTT
- ✚ Un sifflet
- ✚ Une boussole
- ✚ Une montre
- ✚ Un téléphone portable avec 4G
- ✚ Un kit de réparation de vélo

### Equipement individuel obligatoire par élève :

- ✚ Un casque vélo par personne
- ✚ Une tenue complète adaptée à la pratique sportive dans la nature et aux conditions météo du moment
- ✚ Epingles à nourrice pour fixer le dossard
- ✚ Un sac à dos
- ✚ Une réserve d'eau ou des bidons d'1,5L minimum
- ✚ Un ravitaillement sportif (pas de pause déjeuner)

### Equipement collectif fortement conseillé :

- ✚ Un porte-carte
- ✚ Un crayon indélébile

## ENCADREMENT ET CONTRÔLEURS DE COURSE

Les enseignants présents seront mobilisés pour assurer le contrôle et le respect des règles. Ils s'occuperont de la logistique et feront appliquer le règlement.

## SÉCURITÉ

Tout manquement à l'une des règles de sécurité constaté par un contrôleur de course pourra occasionner soit des pénalités de temps, soit un arrêt immédiat, soit une disqualification de l'équipe du classement final.

## RAVITAILLEMENT / ASSISTANCE

Un secteur de ravitaillement et d'assistance se situe à mi-parcours. Chaque enseignant est responsable du ravitaillement ou de l'assistance de ses élèves.

Les enseignants et accompagnateurs peuvent porter assistance à leurs élèves en toute liberté dans la ou les zone(s) prévue(s) à cet effet.

### SURCLASSEMENT

Un établissement qui n'a pas d'équipe dans la catégorie peut surclasser un élève de 2<sup>ème</sup> année de sa catégorie comme suit :

- ❖ Surclassement d'un/une benjamin(e) 2<sup>ème</sup> année dans une équipe minime.
- ❖ Surclassement d'un/une(e) minime 2<sup>ème</sup> année dans une équipe cadette/junior

La présentation du certificat médical de surclassement est obligatoire.

Un/une seul(e) cadet(te) 1<sup>ère</sup> année scolarisé(e) dans une structure collège uniquement (pas collège/lycée) pourra courir avec l'équipe minime de la même AS.

### QUOTAS DE QUALIFICATION POUR LES COMITÉS

- 6 équipes par catégorie, soit 54 élèves par département
- Si certains comités n'utilisent pas tous leurs quotas, ces derniers pourront être redistribués.

### CLASSEMENT

Pour toutes les catégories, l'équipe déclarée vainqueur est celle qui réalise le plus faible temps de course pour franchir la ligne d'arrivée après addition/soustraction des éventuels bonus et pénalités.

### QUALIFICATIONS

La qualification des équipes pour le Raid National se fait par le cumul des temps à l'issue de chacune des deux journées ; addition du temps final obtenu le 27 mars 2024 à St Pever (22) et du temps final obtenu le 13 mars au Mans (72). Un classement final des équipes ayant participé aux deux manches est réalisé.

**Des établissements qui souhaiteraient venir découvrir l'activité Raid, sans viser une qualification nationale, peuvent s'inscrire cette année sur seulement une des deux journées proposées (dans la limite des places restantes).**